



# PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 26 février 2021

### NOUVEL EPISODE DE GRANDES MAREES

Un nouvel épisode de grandes marées impactera Mayotte du samedi 27 février 2021 au mercredi 03 mars 2021 inclus, avec un pic attendu le lundi 1er mars 2021 à 05h35 du matin.

Les maires concernés et les services de l'État ont été sensibilisés à cette situation.

Ainsi, les marées suivantes, intégrant le phénomène de subsidence, sont attendues :

> Samedi 27 février 2021 :

- une marée de 4m à 4h28,

> Dimanche 28 février 2021 :

- une marée de 4m 10 à 5h02

> Lundi 1er mars 2021 :

- une marée de 4m15 à 5h35 et 4m 10 à 17h54

> Mardi 2 mars 2021 :

- une marée de 4m 06 à 06h09 et 4m 11 à 18h28

Certains niveaux de marée indiqués peuvent engendrer des perturbations du trafic des barges, les usagers sont invités à se rapprocher du STM (service de transport maritime) pour de plus amples informations.

La préfecture rappelle que d'éventuelles dégradation des conditions météorologiques sont susceptibles d'accentuer l'impact du phénomène et d'entraîner une détérioration des conditions de navigation ou de circulation en bord de mer. Ces données pourront être fournies dans les 24 heures qui précéderont l'événement.



D'ores et déjà la préfecture invite la population à respecter les consignes de sécurité suivantes en cas de grandes marées :

- Tenez-vous au courant du niveau des marées et de l'évolution de la situation météorologique.
- Limitez vos déplacements en bord de mer et circulez avec précaution en limitant votre vitesse et en respectant les consignes des forces de l'ordre et des services gestionnaires des routes.
- Ne vous engagez pas sur une route fermée à la circulation.
- Sur le littoral ou sur les plages surveillez attentivement les enfants.
- Si vous habitez en bord de mer :
  1. protégez vos biens face à la montée des eaux (installer des batardeaux, relever les mobiliers),
  2. coupez l'électricité, l'eau et fermez les bouteilles de gaz,
  3. préparer votre kit d'urgence (médicaments, vêtements, alimentation, etc.),
  4. si nécessaire, évacuez vos habitations et gagnez les lieux d'accueil prévus par votre mairie.
- Écoutez les consignes de sécurité

**Contact presse :**

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : [communication@mayotte.pref.gouv.fr](mailto:communication@mayotte.pref.gouv.fr)

Internet : [www.mayotte.pref.gouv.fr](http://www.mayotte.pref.gouv.fr)

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976